

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Extension du site DS RECYCLAGE, installation ICPE de récupération, entreposage, dépollution et démontage de Véhicules hors d'usage à Laroque d'Olmes (09)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DS RECYCLAGE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Stéphan BERNIERE, gérant

RCS / SIRET

3 7 8 0 1 1 2 1 7 0 0 0 4 9

Forme juridique

SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	b) autres installations classées pour le protection de l'environnement soumises à enregistrement rubrique ICPE 2712 1. Dans le cas de véhicules terrestres hors d'usage, la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 100 m <sup>2</sup> extension de la surface dédiée de 525m <sup>2</sup> à 3130m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Site déjà en activité possédant un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter des ICPE en date du 5 décembre 2017.

La demande concerne l'extension du site à une parcelle de terrain voisine de près de 7381m<sup>2</sup> afin d'y étendre l'activité ICPE 2712 dédiée aux Véhicules Hors d'Usage (VHU) terrestres sous agrément centre VHU.

L'extension du site permettra notamment l'extension de surfaces d'entreposage de VHU en attente de démontage de pièces détachées de réemploi.

Le site est déjà aménagé, il est clôturé, il comprend 3 bâtiments accolés : 1/ bureaux locaux sociaux, 2/espace d'entreposage destiné aux pièces détachées 3/ atelier mécanique destiné la dépollution VHU

Il comprend également une vaste zone en enrobé de bitume avec collecte des eaux pluviales de ruissellement et déboureur séparateur d'hydrocarbures.

Ainsi la surface actuellement dédiée de 525m<sup>2</sup> sous rubrique 2712-1 passerait à 3130m<sup>2</sup>.

Un porter à connaissance est actuellement en cours de finalisation, il comprendra l'ensemble des informations nécessaire à la bonne compréhension du projet y compris les mesures prises en faveur de la protection de l'environnement et de la maîtrise des risques envers les tiers.

## 4.2 Objectifs du projet

Développer l'activité de démontage et vente de pièces détachées de réemploi.

L'extension de la surface d'exploitation permettra de mieux organiser les aires de transit de véhicules hors d'usage sur l'ensemble du site tout en respectant les hauteurs réglementaires d'entreposage.

L'objectif est de répondre au Plan Régional de Prévention et de Gestion et de prévention des Déchets en Occitanie et aux besoins croissants de récupération, dépollution, recyclage des véhicules hors d'usage issus des particuliers, compagnies d'assurances et garagistes.

Répondre à la loi sur la transition énergétique et l'économie circulaire de 2015 en proposant des pièces de réemploi automobiles aux particuliers et garagistes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain voué à l'extension du site est déjà aménagé : présence de 3 bâtiments, l'un sera dédié au personnel, l'un à l'entreposage des pièces détachées issues des VHU, le troisième servira d'atelier mécanique et de dépollution des VHU. Aucun nouveau bâtiment n'est envisagé.

Une haie à feuillage persistant sera positionnée en bordure Sud-Ouest du site, afin d'y masquer les entreposages.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités consisteront sur cette extension de site en :

- la récupération de véhicules hors d'usage (VHU) issus de particuliers, garagistes, compagnies d'assurances, concession automobile sur l'ensemble du département de l'Ariège. Collecte se fera sur place par apport direct ou via des ramassages extérieurs via un camion remorque.
- l'entreposage des VHU entrant sur aires étanches raccordée à un débourbeur séparateur d'hydrocarbures
- la dépollution et le démontage des VHU au sein d'un atelier couvert dédié conformément au cahier des charges centre VHU
- l'entreposage des VHU dépollués en attente de démontage de pièces détachées

Ces activités se font déjà sur le site actuel. Elles seront donc développées sur la zone d'extension.

Le regroupement et le compactage des VHU dépollués démantelés se feront toujours sur la partie actuelle du site et déjà autorisée.

Une fois comactée, les VHU sont expédiées en filière agréé de broyage et de séparation tri des fractions

Un accueil sera assuré pour la vente au comptoir des pièces détachées. Un parc de stockage de VHU sera également dédié au démontage direct par les clients.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ICPE  
Dossier de porter à connaissance et de demande de modifications des conditions d'exploiter à remettre à la préfecture et DREAL.

La modification est soumise à enregistrement ICPE.  
Aucune autre autorisation embarquée n'a été identifiée (IOTA, défrichement,...).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du site existant	9253m <sup>2</sup>
Superficie du terrain visé par l'extension	7381m <sup>2</sup>
Superficie des 3 bâtiments existants sur site actuel	1130m <sup>2</sup>
Superficie totale des 3 bâtiments accolés sur extension projeté	840m <sup>2</sup>
Surface dédiée à l'activité de récupération de VHU après extension	3130m <sup>2</sup> dont 2605 m <sup>2</sup> sur extension

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Zone Industrielle du Moulin  
d'Enfour

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 42° 59' 01 " 63N Lat. 01° 52' 32 " 40E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Etude d'impacts produite et jointe au dossier initial de demande d'autorisation ICPE lequel a aboutit à un AP d'autorisation du 5 décembre 2017.

La présente demande concerne des modifications des conditions d'exploiter, à savoir :

- extension des surfaces d'ICPE 2712 actuellement soumises à enregistrement

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche zone naturelle règlementée est le réseau hydrographique de la rivière Le Touyre entre Montferrier et Lérans, classée ZNIEFF de type 1 (n° id : 730030522), elle est située à 300 m au Sud-Est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Laroque d'Olmes est située dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN) prévisibles approuvé le 26 avril 2001 pour les aléas : Inondation, Inondation crue torrentielle, mouvements de terrain. Selon la cartographie dynamique issue du site internet de la préfecture de l'Ariège le site actuel DS RECYCLAGE et son extension projetée sont placés en zone blanche. Selon le règlement du PPRN (consultable sur le site cartographique), il s'agit d'une zone non directement exposée aux risques naturels prévisibles. pas d'interdiction.  PPRN approuvé le 26 avril 2001 Pas de PPRT sur la commune de LAROQUE D'OLMES
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ayant été précédemment exploité par une activité industrielle ICPE potentiellement polluante pour les sols, la société DS RECYCLAGE a fait réaliser un diagnostic de pollution de sols avant le début d'exploitation. Ce diagnostic a conduit en date du 12 décembre 2019 à la réalisation de 7 sondages de sol et 12 échantillons de sol ont été prélevés. Les résultats d'analyses n'ont montré aucune pollution significative sur les 12 échantillons de sol.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage n'est placé en aval du site dans un rayon d'au moins 4 km.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone NATURA 2000 la plus proche du site est le cours d'eau L'hers identifiant FR7301822 située à 7,7 km au Nord-Est du site. Le Touyre y conflue à près de 10km en aval, du fait de cette distance, aucune incidence n'est donc attendue. Le site dispose de dispositifs de traitement des eaux pluviales de ruissellement
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation d'eau potable uniquement issus du réseau publique AEP pour les besoins sanitaires du personnel ainsi que pour le nettoyage occasionnel des véhicules de transports
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà aménagé et exploité, il fut exploité par diverses sociétés auparavant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone NATURA 2000 la plus proche du site est le cours d'eau L'hers identifiant FR7301822 située à 7,7 km au Nord-Est du site. Le Touyre y conflue à près de 10km en aval. Le site dispose de dispositifs de traitement des eaux pluviales de ruissellement. Pas de rejet direct. Et du fait de la distance d'éloignement aucune incidence n'est donc attendue.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site déjà aménagé en zone industrielle
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT sur la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRI site en zone blanche hors zone inondable. L'aléa retrait gonflement des argiles est recensé comme faible au droit du site pas de cavité souterraine zone de sismicité à risque modéré (3/5).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées sanitaires sont collectées sur le réseau communal menant à une station d'épuration collective.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les apports et les expéditions de VHU sur le site se font au moyen de véhicules de type camions poids lourds et de camionnettes. Au maximum, il y a une vingtaine de rotation de véhicules par jour qui sont susceptibles d'apporter ou reprendre des matières ou déchets.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone à vocation d'activités commerciales, artisanales et industrielles. Le bruit ambiant environnant provient en période de jour des entreprises de la zone, du trafic de véhicules sur celles-ci et sur la RD625 permettant accéder au site. Les sources de bruit et de vibration liées à l'activité de récupération des VHU sont les suivantes : déchargements/chargements des VHU, utilisation de chariots élévateurs de manutention, trafic routier. Mesures de bruit réalisées en 2018 conformes sur site actuel.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de presse cisaille sur le site d'extension
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement éclairage extérieur en période hivernale de 8h à 9h et de 17h à 18h uniquement éclairage public de la zone industrielle.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun traitement thermique de déchets n'est mis en œuvre. Les seuls rejets atmosphériques issus de l'activité peuvent provenir des gaz d'échappement des moteurs des engins de chantier et de l'envol de poussières soulevées par la circulation des véhicules.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales de ruissellement sur les sols des aires étanches extérieures (voies de circulation, parking et aires de transit, des VHU) Traitement par débourbeur séparateur d'hydrocarbures, rejet sur réseau communal.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées domestiques issues des sanitaires dirigées vers le réseau collectif communal.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	production de : - déchets de bureaux - déchets dangereux (liquides, batteries, filtres usagés) et non dangereux (plastiques, métaux, ferraille) issus de la dépollution/démontage des véhicules hors d'usage ; - huiles usagées issues de l'entretien des véhicules - Déchets dangereux type boues et eaux hydrocarburées issues de l'entretien du débourbeur séparateur

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est placé au sein d'une zone d'activités. Le site n'est pas situé dans le rayon de protection d'un monument historique
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site déjà aménagé au sein d'une zone d'activités

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Sur extension en projet : présence d'une aire étanche en enrobé pour les entreposage de vHu à risque. Tous les déchets à risque seront placés sur aires étanches permettant d'assurer une protection des milieux sous-jacents sols et eaux souterraines.

Présence d'un réseau de collecte des eaux pluviales de ruissellement et d'un dispositif de traitement par débourbeur séparateur d'hydrocarbures, rejet sur réseau collectif communal.

Présence de clôtures.

La haie périphérique sera renforcée par une haie à feuillage persistant coté Sud-Ouest afin de masquer le site des habitations présentes dans la zone d'activités.

En cas d'incendie, les eaux d'extinction seront retenues à l'intérieur du site sur l'aire en enrobé (points bas centraux) par la fermeture de la vanne d'obturation en sortie du site.

L'ensemble des déchets produits sur le site seront expédiées dans des filières agréées.

cf. dossier de porter à connaissance et de demande de modifications des conditions d'exploiter.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Le site est placé en zone d'activités économiques. L'extension envisagée est déjà aménagée (ancien site industriel) et les activités de récupération de VHU ne seront pas pas susceptibles d'aggraver les impacts sur l'environnement. Etude d'impact a été réalisée en 2017 pour la demande d'autorisation ICPE du site actuel. La modification peut être qualifiée de non substantielle ( pas de nouvelles ICPE, pas de modification à la hausse du régime ICPE). Un porter à connaissance est en cours de finalisation, il permet de justifier du respect des prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012. Trois demandes d'aménagements aux prescriptions y sont formulées : article 5 distance de 100m (demande porte sur distance de 30m), article 12 présence de DENFC dans les locaux à risques (demane d'exonération) et article 15 hauteur de cloture de 2,5m (la demande porte sur une hauteur d'1,8m).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

LAROQUE D'OLMES

le, 09/03/2021

Signature

